



Ensemble pour le Soutien des Défenseurs
des Droits Humains en danger

DECLARATION RELATIVE A L'AGRESSION DE Willy KWIZERA, JOURNALISTE DE LA RADIO BONESHA FM.

Les agresseurs du journaliste Willy Kwizera doivent être poursuivis et punis conformément à la loi

En date du 28 avril 2025, Willy Kwizera, journaliste à la radio Bonesha FM a été brutalement agressé par les représentants des étudiants de l'université du Burundi, campus de Mutanga, alors qu'il s'y rendait pour réaliser un reportage.

Selon les informations crédibles, six étudiants ont violemment tabassé Mr Kwizera, l'accusant d'être un ennemi du pays pour avoir, selon eux, partagé des informations avec des défenseurs des droits humains, notamment Pacifique Nininahazwe. Ces actes constituent non seulement une grave atteinte à l'intégrité physique du journaliste, mais aussi et surtout une violation flagrante de la liberté de la presse, de la liberté d'expression et du droit à l'information.

Nous rappelons que le travail des journalistes est essentiel dans toute société démocratique et que la protection des professionnels des médias est une obligation des autorités publiques. Aucune forme de violence ou de menace à l'égard d'un journaliste ne saurait être tolérée.

Devant cet acte ignoble, ESDDH exprime sa plus vive indignation et condamne fermement l'agression physique et les intimidations subies par le journaliste Willy Kwizera et recommande ce qui suit :

- Condamne avec fermeté cette agression barbare et intimidation à l'encontre de Willy Kwizera
- Exige l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante afin d'identifier les auteurs et de les traduire en Justice
- Appelle les autorités universitaires et gouvernementale à promouvoir un climat de respect des droits fondamentaux au sein des institutions académiques
- Exprime la solidarité avec Willy Kwizera et tous les journalistes burundais qui exercent leur profession dans un contexte de plus en plus hostile
- Invite les organisations nationales et internationales à se mobiliser pour la défense de la liberté de la presse au Burundi.

La liberté d'informer et d'être informé est un droit fondamental pour tout citoyen et ne saurait être sacrifié au bénéfice d'une idéologie ou d'un patriotisme mal interprété.

**Fait le 01 mai 2025
Pour le ESDDH
Secrétariat du CA
Contacts : +32 474 11 63 05**